

Djibouti, le 29 septembre 2024

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DE GESTION

La séance est ouverte à 18h22.

Pour rappel, le comité de gestion est composé de 14 membres : 5 membres de droit et 9 membres élus.

Etaient présents :

Membres élus - Membres du Comité de gestion

Mme Loula RACHID, Présidente
Mme Lucile WAROUX, Vice-Présidente
M. Emmanuel PAILLART, Trésorier
Mme Nima IBRAHIM, Trésorière adjointe
Mme Coralie DURAND, Secrétaire
M. Mustapha IDRIS NOUR SABAN, Membre titulaire
Mme Hilsan HAMAD HACHI, Membre titulaire
M. Kadir OMAR RIALE, Membre titulaire
Mme Nagwa ADEN ABDILLAHI, Membre titulaire

Membres de droit

M. Eric CHEVREUL, Conseiller de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France
M. Bruno LASSAUX, Proviseur
M. Jean-Christian M'BOYA, Directeur Administratif et financier
Mme Corinne SOMAINI, Directrice des classes du primaire
M. François-Xavier WAROUX, parent d'élève représentant des forces françaises stationnées à Djibouti et désigné par le COMFOR parmi les parents d'élèves du LFD

Ordre du jour

1. Présentation des membres du comité de gestion
2. Point sur la rentrée
3. Mise à jour du site internet du LFD
4. Point sur le projet immobilier
5. Question diverses (à transmettre 48h avant la réunion)

1. Présentation des membres du comité de gestion

La présidente souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres du comité de gestion de l'AEFD ainsi qu'aux membres de droit. Elle constate que le quorum est atteint.

Les membres élus ont voix délibérative. Les membres de droit ont voix consultative.

Elle rappelle que le 22 février 2024, les membres du comité de gestion ont été élus en présence d'un huissier de justice. La Convention en vue d'associer le Lycée Français de Djibouti à l'exercice de la mission de service public dévolue à l'agence pour l'enseignement français à l'étranger a été signée le 03 juillet 2024. Conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi modifiée du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'Association, un récépissé a été donné à Mme Loula Rachid Hamid (parution dans le journal officiel de la République de Djibouti le 15.07.24).

Un membre du comité de gestion a tenu à s'exprimer en indiquant qu'il espérait que l'on puisse travailler dans un climat de sérénité et de coopération, particulièrement dans le cadre de ce nouveau mandat. Il demande à ce que l'on fasse table rase du passé et que nous laissions derrière nous les désaccords qui ont pu survenir auparavant. Nous partageons un objectif commun, celui de garantir le bon fonctionnement et le développement de l'établissement.

La présidente a tenu à exprimer son accord sur ce point et souhaite rappeler que travailler dans un climat apaisé est, bien entendu, une évidence. Elle souligne que c'est dans cet esprit de collaboration sereine que nous pourrions accomplir nos objectifs et avancer au mieux. Nous devons travailler de manière constructive dans le respect des opinions de chacun.

2. Point sur la rentrée 2024 - 2025

Structure et effectifs

Le Proviseur indique que la rentrée 2024 s'est passée sans réels problèmes majeurs. Tous les enseignants étaient présents.

Les effectifs sont stables, une légère augmentation (+5 élèves) – 1389 élèves à ce jour, l'établissement attend encore six ou sept élèves de plus. Nous aurons des chiffres définitifs d'ici la 2^{ème} semaine ou la 3^{ème} semaine d'octobre, le LFD devant les transmettre à l'AEFE notamment pour le dossier de section internationale au collège.

Des élèves de diverses nationalités, 61% sont de nationalité française dont 47.5 % ont la double nationalité. 33.4% sont de nationalité djiboutienne et 4.8 % de nationalité tierce.

Sur le site Dolto, 476 élèves et sur le site Kessel 913 élèves du CM1 à la terminale

Nombre et répartition des classes sur les deux sites

- 29 classes au primaire avec 666 élèves
- 30 classes au collège-lycée avec :
 - 370 au collège
 - 353 au lycée

Au primaire la répartition des classes a sensiblement changé par rapport à la rentrée 2023.

Au secondaire, il y a une classe en moins de 2nd (4 classes cette année) et une classe en plus en 1^{ère} (5 classes cette année). Il faudra être attentif pour la rentrée prochaine afin que certains niveaux ne soient pas trop chargés (entre 28 et 29 élèves en 2nd cette année).

Il y a cette année 23% de nouveaux élèves avec des profils différents.

L'établissement observe depuis quelques années davantage d'inscription pour des élèves à besoin éducatif particulier. Ces dossiers sont suivis par la proviseure adjointe, la CPE ainsi que l'infirmière.

Il existe différents types d'appui à la scolarisation.

- Le PPS - Projet personnalisé de scolarisation

Uniquement pour les élèves qui bénéficient d'une MDPH (maisons départementales des personnes handicapées) et qui sont parfois accompagné d'une AESH (personne qui aide à l'inclusion scolaire de l'élève).

- PAP - Plan d'accompagnement personnalisé
- PPRE - Plan personnel de réussite accompagné
- PAI - Projet d'accueil individualisé pour raison de santé

Les acteurs du Lycée français de Djibouti

Plusieurs corps de métier travaillent au sein du LFD. Il y a 179 personnels dont 99 enseignants.

- Au primaire, 41 enseignants pour 29 classes.

Sur ces 41 enseignants, 15 titulaires (14 détachés et 1 titulaire en contrat local), ce qui fait 51% de titulaire au 1^{er} degré.

- Au secondaire, 58 enseignants dont 34 titulaires (32 détachés et 2 en contrat local), donc 58% au 2nd degré

Un total de 54 titulaires :

- 49 enseignants
- 5 personnels de l'administration (le Proviseur, la proviseure adjointe, le directeur administratif et financier, la directrice du primaire et la conseillère principale d'éducation).

Nouveauté :

Le LFD met en œuvre des dispositifs pédagogiques particuliers au 1^{er} et au 2nd degrés avec un accent important consacré à l'enseignement des langues vivantes.

Cette année, une section internationale en anglais pour l'école élémentaire (du CP au CM2).

Une demande de création de section internationale a été demandée pour le collège (de la 6^{ème} à la 3^{ème}) pour la rentrée 2025. Une réponse est attendue entre janvier et février 2025. L'objectif étant d'arriver au BFI (Bac Français International).

La formation dispensée dans les sections internationales a pour objet de faciliter l'intégration et l'accueil d'élèves étrangers dans le système éducatif français et de former des élèves français à la pratique approfondie d'une langue étrangère, en particulier par l'utilisation de cette langue dans certaines disciplines. Les enseignements sont dispensés conformément aux horaires en vigueur dans les classes considérées. Ils comportent toutefois pour chaque niveau des aménagements au titre des enseignements spécifiques.

Question posée : Doit-on demander à intégrer la section internationale chaque année ?

Réponse : Non, uniquement pour les nouveaux élèves. Il faut candidater auprès de l'établissement. Les tests ont généralement lieu en mai/juin mais il est possible de passer les tests en distanciel et également à la rentrée scolaire en septembre.

Ce qui se fait déjà :

- Au primaire : Dispositif Emile
- Au collège : En 6^{ème}, mise en place du DNL (Discipline non linguistique). Le cours se fait en partie en anglais.
- Cela fait deux ans qu'au LFD est proposé l'option ELCE (Enseignement de langue et culture européenne) en anglais et espagnol (5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}).

Au lycée, SELO (section européenne anglais) à partir de la seconde.

3. Mise à jour du site internet du LFD

En début d'année, le lycée a rencontré de gros soucis avec le site internet de l'établissement. Ce problème venant de l'hébergement du site. Toutes les données ont été perdues sans qu'elles puissent être récupérées. Un nouveau site a donc été créé, il n'est pas encore complètement finalisé ni à jour dans les informations que l'on se doit de communiquer mais l'administration y travaille.

La composition du Comité de gestion de l'AEFD est désormais sur le site ainsi que l'adresse permettant aux parents d'élèves de communiquer avec les membres s'ils le souhaitent.

La convention, les statuts de l'association seront prochainement ajoutés ainsi que les comptes-rendus et procès-verbaux des réunions du comité de gestion.

4. Point sur le projet immobilier

Pour mémoire, en 2018 un programmiste (ATHEGRAM) avait été retenu pour le projet de construction du nouveau Lycée Français de Djibouti.

Il était important de remettre à jour le programme établi en 2018 suite à la construction du bâtiment de la phase 1 du programme (Collège-Lycée). L'ancien programme ne correspondant plus au besoin de l'établissement.

Un appel d'offre concernant la mission de programmation pour la reconstruction /réhabilitation du lycée français de Djibouti avait donc été publié. Cette publication a été faite sur le site internet du lycée ainsi que sur le site du marché public et privé en France qui s'appelle Dematis. L'objectif étant d'avoir plusieurs offres.

En mars 2024, M. BARHOUMI du service immobilier de l'AEFE s'est rendu à Djibouti. Une réunion de travail, à laquelle participaient des membres élus du comité de gestion, avait notamment été fixée pour l'analyse des offres du programmiste dont la mission consiste à recenser les besoins pour la phase 2 du projet immobilier. A été retenue, d'un commun accord, l'agence CP&O.

Le programmiste s'est rendu à Djibouti du 21 au 23 avril afin de rencontrer tous les acteurs de la communauté scolaire pour recenser les besoins de tout le monde. Il s'est notamment tenue une réunion le 22 avril en présence des membres du conseil d'établissement et du conseil d'école et du comité de gestion.

Question posée : Est-ce que le programmiste va proposer un plan de financement des infrastructures à construire en phase 2 et 3 ?

Réponse : Non, suivant le DAF, ce n'est pas le travail du programmiste de proposer un plan de financement du programme de construction à venir.

En juin 2024 un programmiste de la société est venu CP&O présenter différents scénarios pour la future phase du projet immobilier en présence de membres élus du comité de gestion. Il avait été demandé de revoir certains points, ils seront prochainement relancés.

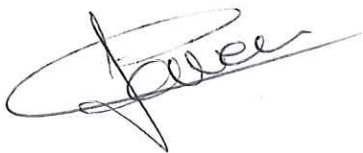
La sécurité des établissements scolaires à l'étranger, notamment conventionnés par l'AEFE est une priorité absolue. Le Conseiller de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France à Djibouti informe les membres présents qu'un nouveau chef du détachement de sécurité opérationnel auprès de l'Ambassade vient de prendre son poste à Djibouti. La collaboration entre l'établissement scolaire et les équipes de sécurité de l'ambassade est cruciale lors d'une conception et implantation des dispositifs à mettre en place ou à revoir. Son expertise sera précieuse, particulièrement dans l'évaluation des divers risques et dans l'application de normes internationales de sécurité qui pourraient nous échapper.

5. Questions diverses

Néant

Fin de séance à 20h05

La secrétaire de séance



La Présidente

